



Service experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale

Supprimons les inégalités d'accès aux droits sociaux
fondamentaux

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN

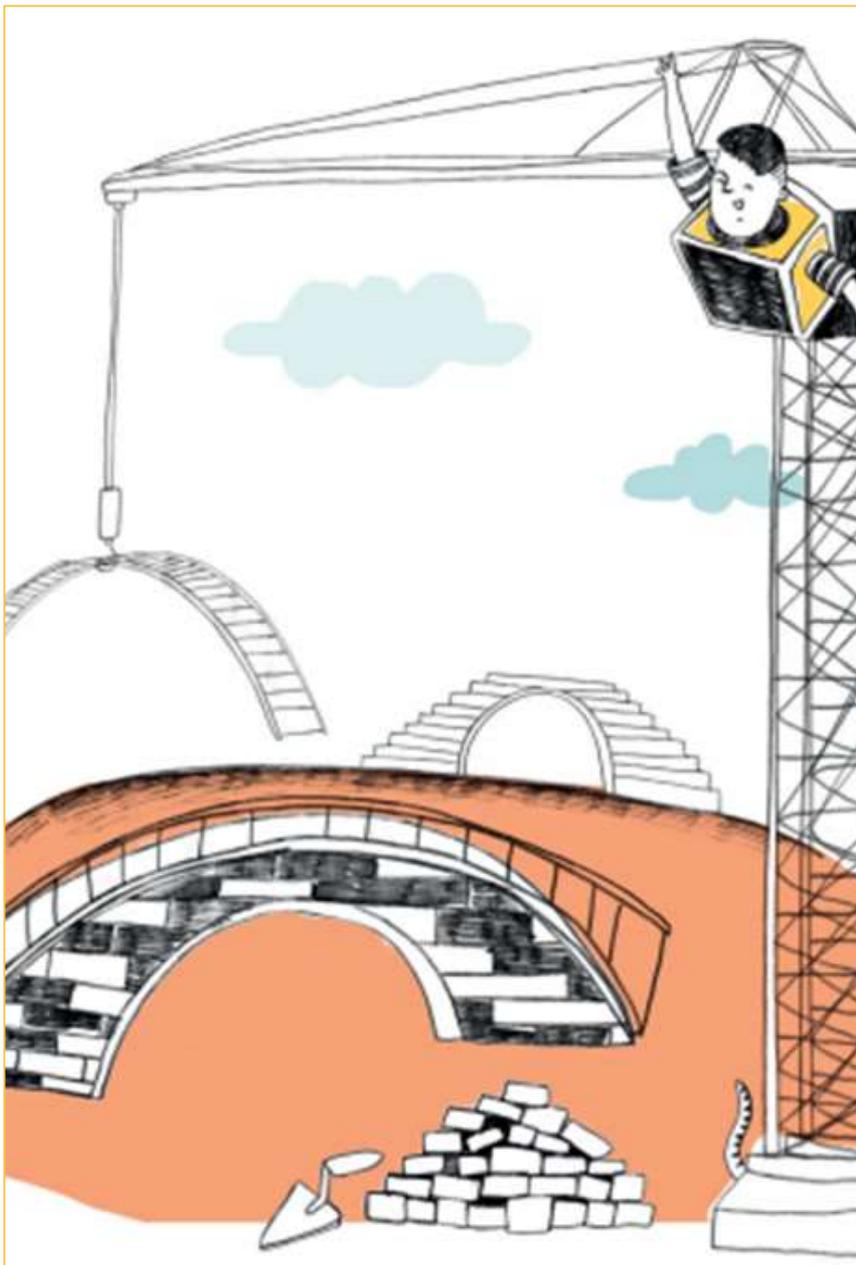
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Notre vision

Nous luttons contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la suppression des inégalités d'accès aux droits sociaux fondamentaux.



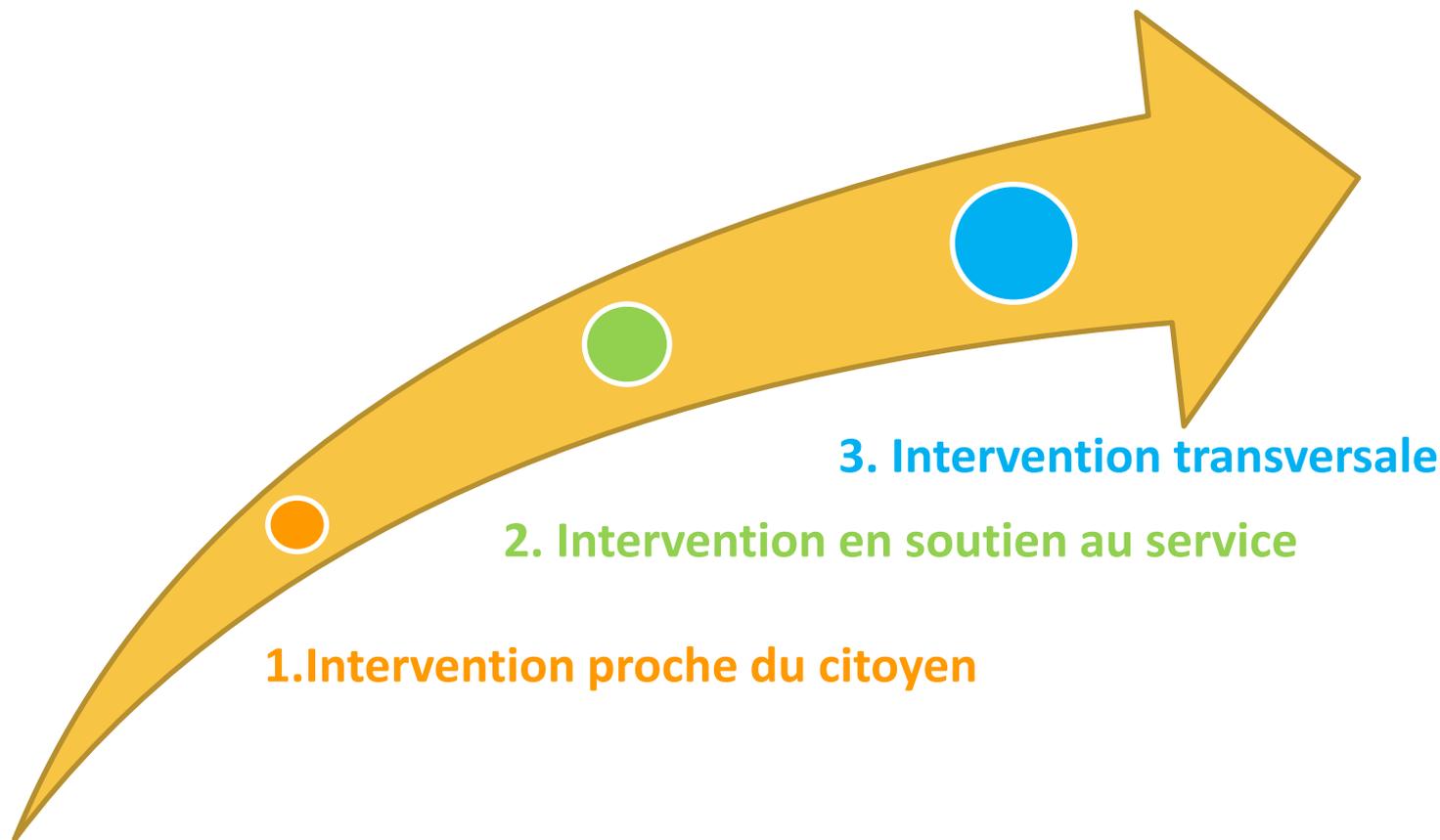


Nos missions

- Intégrer le point de vue des personnes vivant dans la pauvreté au sein des services partenaires.
- Améliorer l'accessibilité des services publics pour tous les citoyens, en particulier pour les personnes vivant dans la pauvreté.



Un travail d'amélioration des services publics



Une Collaboration constante



Le service experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale

Partenaires

SPF Finances
10 EdV
(statutaires)

ONEM
1 EdV



SPP IS

20 EdV
5 coord.
1 cheffe de
service
1 soutien
adm.



INAMI (Projet pilote)

15 EdV
3 coord.



Nos partenaires fédéraux



Federale Overheidsdienst
Justitie



Service public fédéral
Justice



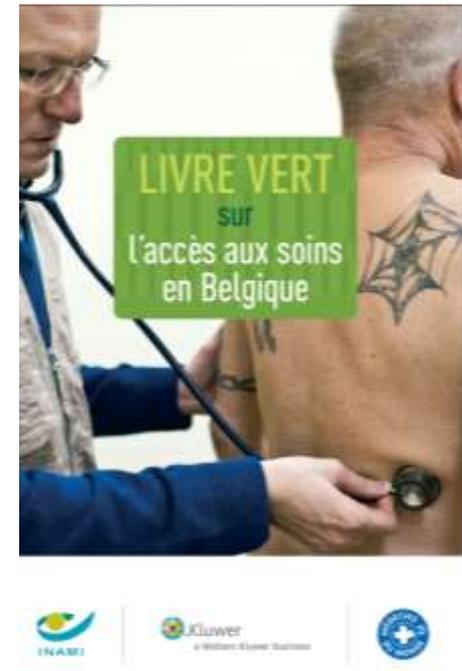
Federale
Overheidsdienst
FINANCIEN
Service Public
Fédéral
FINANCES



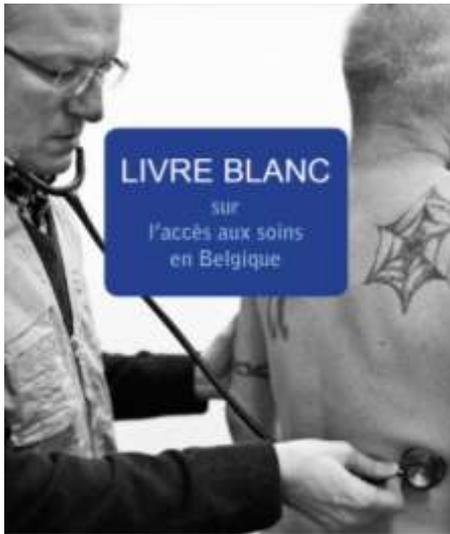
Projet INAMI: accessibilité aux soins de santé

2014:

La Belgique est considérée comme un pays ayant une bonne protection sociale et un système de santé de qualité. Pourtant, une série de populations vulnérables se voient obligées de renoncer ou de postposer des soins.



Projet INAMI: accessibilité aux soins de santé



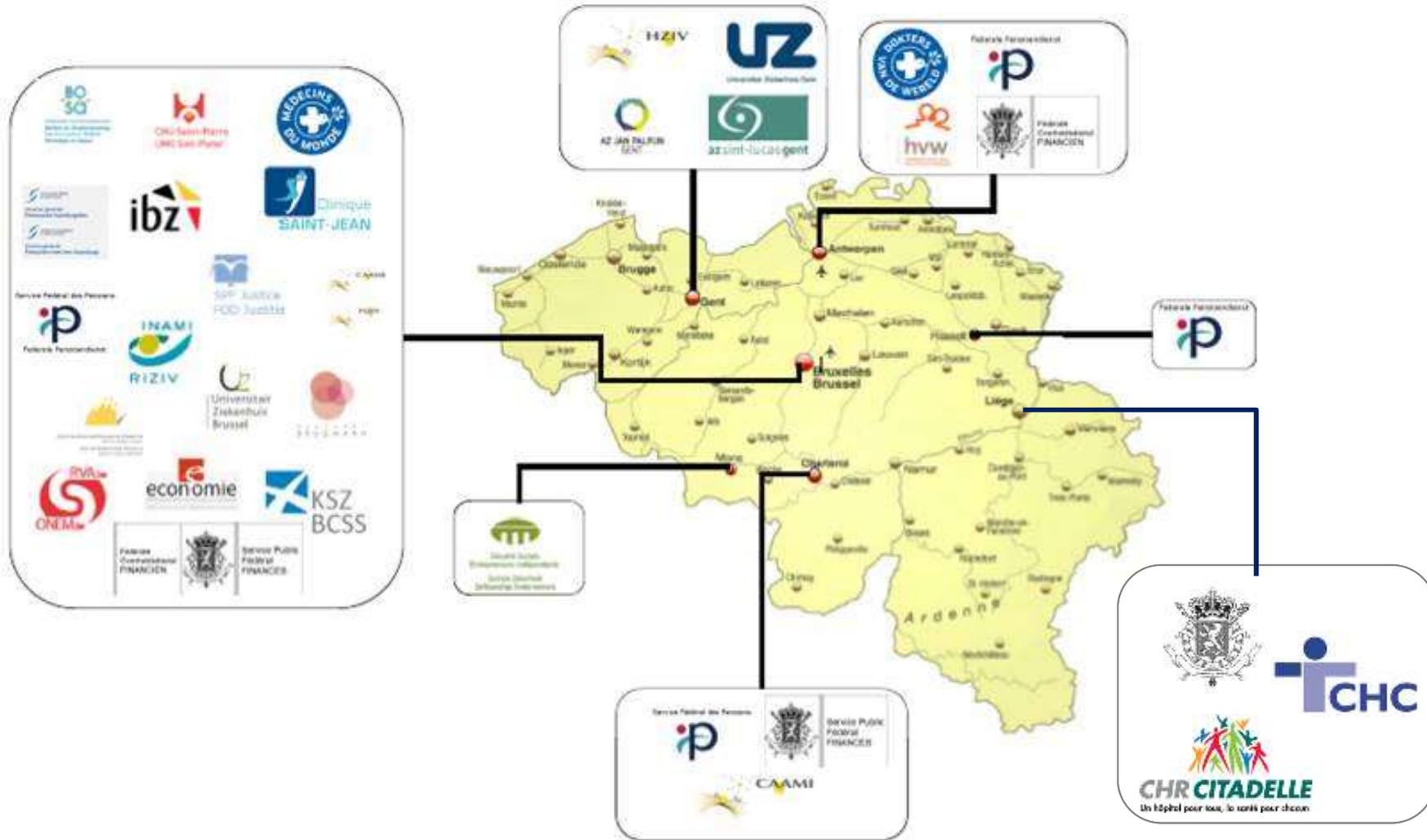
- Non recours aux services santé
- Manque de littératie en santé

Financement du projet Experts du vécu pour l'amélioration de l'accessibilité aux soins de santé.

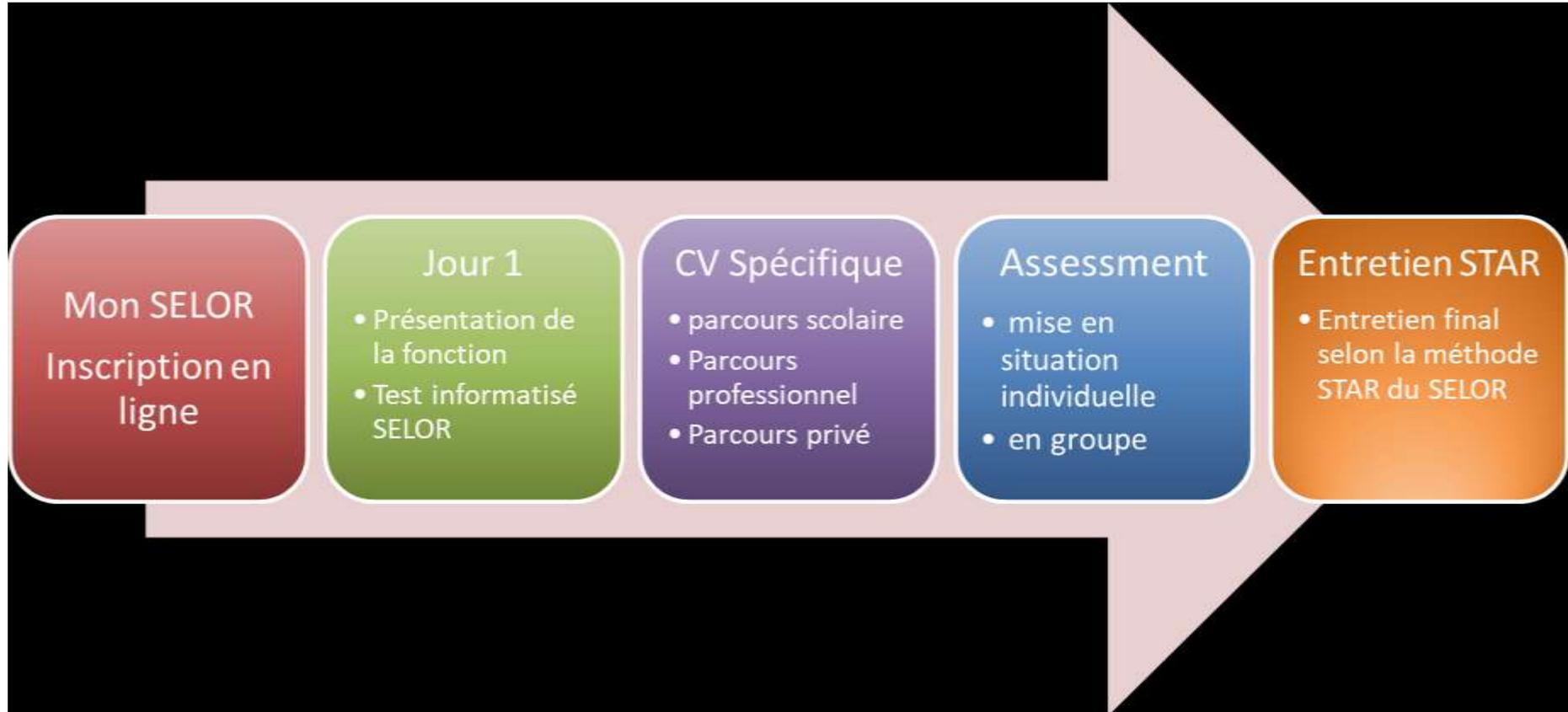
Depuis 2015



En Belgique



Un recrutement particulier



Les formations

Accueil
par les
pairs

Accueil dans
l'organisation
partenaire

Intervision
coaching

Selon
les
besoins

Sur
mesure
pour
l'équipe

Conférences,
colloques...





POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN

SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

